

Cote du document: EB 2021/133/R.13  
Point de l'ordre du jour: 8 c) i)  
Date: 19 août 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Informations actualisées sur le niveau soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12

### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Alvaro Lario**

Vice-Président adjoint  
Responsable des finances en chef  
et Contrôleur principal  
Département des opérations financières  
téléphone: +39 06 5459 2403  
courriel: a.lario@ifad.org

##### **Ron Hartman**

Directeur  
Division de l'engagement, des partenariats et  
de la mobilisation des ressources à l'échelle  
mondiale  
téléphone: +39 06 5459 2610  
téléphone portable: +39 331 684 7665  
courriel: r.hartman@ifad.org

##### **Jón Thorsteinsson**

Trésorier adjoint  
téléphone: +39 06 5459 2811  
courriel: j.thorsteinsson@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session  
Rome, 13-16 septembre 2021

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>Résumé</b>	<b>ii</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II. Contexte</b>	<b>2</b>
<b>III. Scénario cible pour la reconstitution des ressources au titre de FIDA12</b>	<b>4</b>
<b>IV. État actuel des contributions à FIDA12</b>	<b>4</b>
<b>V. Montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour la planification de FIDA12</b>	<b>5</b>
<b>VI. Conclusions et prochaines étapes</b>	<b>9</b>

### Annexe I

A. Simulation d'un scénario fondé sur un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD	11
--	----

### Annexe II

A. Simulation d'un scénario fondé sur un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD	14
B. Réduction du volume des ressources du SAFF et effet potentiel du solde par catégorie de revenu	15
C. Révision du seuil convenu pour le ratio d'endettement	15
D. Effet potentiel sur la note de crédit du FIDA	16

## Sigles et acronymes

CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
COP 26	26 <sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques
ELM	exigence de liquidité minimale
FIDA12	Douzième reconstitution des ressources du FIDA
MARE	Mécanisme d'accès aux ressources empruntées
PCP	prêt concessionnel de partenaire
PFR	pays à faible revenu
PRITI	pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
PRITS	pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
SAFF	Système d'allocation fondé sur la performance

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver un programme de prêts et dons soutenable, d'un montant de 3,5 milliards d'USD, pour la période de reconstitution des ressources couverte par FIDA12.

### Résumé

1. Lors de la quatrième session de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), le Président du FIDA a confirmé que la direction continuerait d'œuvrer à la mobilisation de nouvelles annonces de contributions et de nouveaux prêts concessionnels de partenaires pour FIDA12, et qu'elle présenterait au Conseil d'administration, en septembre 2021, des informations actualisées sur l'état des contributions. C'est sur cette base que serait soumis à l'approbation du Conseil le montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour FIDA12, afin que la planification des opérations de FIDA12 puisse commencer<sup>1</sup>.
2. Après plusieurs réformes financières menées durant la période couverte par FIDA11, le Rapport de la Consultation sur FIDA12<sup>2</sup> a clairement exposé les principes fondamentaux destinés à maintenir une trajectoire financière viable à long terme, reposant sur une gestion prudente des finances et des risques dans le contexte du prochain cycle triennal de reconstitution des ressources. Il est essentiel de revoir régulièrement les hypothèses des scénarios de reconstitution et de réévaluer les capacités de financement et d'engagement du FIDA en s'appuyant sur la nouvelle méthode de calcul des ressources disponibles pour engagement, au cas où certaines variables financières n'atteindraient pas le niveau initialement prévu. De plus, FIDA12 sera le premier cycle de reconstitution des ressources suivant la mise en œuvre de la réforme du Cadre de soutenabilité de la dette (CSD) et du concept de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources.
3. La cible officielle de reconstitution des ressources pour FIDA12 reste fixée à 1,55 milliard d'USD, comme approuvé par le Conseil des gouverneurs. Ce volume de ressources autoriserait un programme de prêts et dons soutenable de 3,8 milliards d'USD. Cependant, compte tenu de toutes les réformes menées, il importe de commencer à planifier sur la base d'hypothèses actualisées afin de minimiser le risque de surengagement, tout en déployant un maximum d'efforts pour atteindre la cible prévue.
4. Comme convenu avec les États membres, la direction présente donc au Conseil d'administration l'état des contributions au titre de FIDA12 au 30 juin 2021, ainsi que le montant des contributions supplémentaires attendues avec un degré élevé de certitude. Sur cette base, le Conseil est invité à approuver le montant soutenable qui en résulte pour le programme de prêts et dons de FIDA12. Après approbation par le Conseil, ce montant sera pris comme base pour commencer à déployer concrètement FIDA12, et notamment pour calculer les allocations par pays au titre du Système d'allocation fondé sur la performance. Si les annonces de contributions devaient connaître de nouveaux changements importants, la direction présenterait une nouvelle actualisation au Conseil pour examen et approbation. Le maximum annuel des ressources disponibles pour engagement sera, selon la pratique habituelle, présenté au Conseil à ses sessions de décembre, en commençant par la session de décembre 2021 pour les ressources de 2022.

<sup>1</sup> Voir documents IFAD12/4/INF.2, IFAD12/4/Opening Statement, IFAD12/4/Closing Statement et IFAD12/3/INF.1/Rev.1.

<sup>2</sup> Voir document GC 44/L.6/Rev.1.

5. Au 30 juin 2021, les contributions annoncées par les donateurs se montaient à 1,149 milliard d'USD. Sur la base des hypothèses actuelles, la direction attend, avec un degré raisonnable de certitude, des contributions supplémentaires à hauteur de 151 millions d'USD, ce qui porterait le total au minimum à 1,3 milliard d'USD, voire à la cible de 1,55 milliard d'USD si la plupart des grands donateurs accroissent leur contribution selon le scénario D. Pour un volume de ressources de 1,3 milliard d'USD, ajouté à de nouveaux emprunts totalisant 1,1 milliard d'USD, le montant maximal soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12 pourrait aller jusqu'à 3,5 milliards d'USD. Les contributions supplémentaires et les nouveaux emprunts doivent bien sûr se concrétiser durant le cycle afin que la trajectoire du montant de ce programme soit financièrement viable.
6. Le programme de prêts et dons pour FIDA12 serait comparable à celui de FIDA11, alors même que les contributions augmenteraient, passant de 1,1 milliard d'USD pour FIDA11 à 1,3 milliard d'USD pour FIDA12. Tout d'abord, il importe de noter que, aux termes de la réforme du CSD approuvée<sup>3</sup> sur la base du principe de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, le montant total des dons accordés au titre du CSD (nouvelles approbations et compensation pour les approbations passées), des dons ordinaires et des dépenses administratives doit être couvert par les nouvelles contributions reçues. Or, cela n'était pas le cas pour FIDA11. De plus, le programme de prêts et dons approuvé par le passé était toujours fondé sur: i) la cible de reconstitution des ressources; ii) le remboursement, attendu sur le cycle, du principal non perçu dans le cadre des dons précédemment approuvés au titre du CSD. Même si l'on a constaté que ces montants ne s'étaient pas toujours pleinement concrétisés, le programme de prêts et dons n'a pas été revu à la baisse, et ce, afin de maximiser la contribution du FIDA à sa mission. Cependant, cette trajectoire n'aurait pas pu se poursuivre indéfiniment. Ces hypothèses ont donc été révisées, et le volume proposé pour le programme de prêts et dons est jugé financièrement viable compte tenu du niveau ajusté des montants attendus.
7. Une diminution des contributions par rapport au scénario D aurait une incidence directe sur le niveau soutenable des dons et du CSD, et par conséquent sur la part des financements allouée aux pays de différentes catégories de revenu, les pays à faible revenu étant les plus pénalisés.
8. Si ce document présente un scénario mis à jour reposant sur 1,3 milliard d'USD de contributions à FIDA12, et si l'approbation du Conseil d'administration est sollicitée pour commencer à planifier les activités sur la base d'un programme de prêts et dons soutenable d'un montant révisé pouvant atteindre 3,5 milliards d'USD, la direction invite néanmoins instamment tous les États membres à rester déterminés à atteindre la cible convenue de 1,55 milliard d'USD. En cette année marquée par la 26<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, le Sommet sur les systèmes alimentaires et l'initiative « Reconstruire en mieux », et après une aggravation sans précédent de la pauvreté et de la faim, le monde se trouve à un tournant décisif. Nous devons faire en sorte que FIDA12 soit pleinement doté en ressources, et la direction doit accentuer la sensibilisation au défi que représenterait le maintien d'un ambitieux volume cible d'opérations s'il ne peut pas s'appuyer sur un niveau suffisant de ressources.

---

<sup>3</sup> Voir document EB 2019/128/R.44.

## I. Introduction

- 1. La cible approuvée pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) se chiffre à 1,55 milliard d'USD, destinée à financer un programme de prêts et dons qui pourrait aller jusqu'à 3,8 milliards d'USD<sup>4</sup>.** Lors de la dernière session de la Consultation sur FIDA12, le Président a confirmé que la direction continuerait d'œuvrer à la mobilisation de nouvelles annonces de contributions et de nouveaux prêts concessionnels de partenaires (PCP) pour FIDA12, et qu'elle présenterait au Conseil d'administration, en septembre 2021, des informations actualisées sur l'état des contributions. C'est sur cette base que serait soumis à l'approbation du Conseil le montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour FIDA12, afin que la planification des opérations de FIDA12 puisse commencer.
- 2. Au 30 juin 2021, le montant total des contributions annoncées à FIDA12, y compris l'élément de libéralité des PCP, s'élevait à 1,149 milliard d'USD.** Il s'agit du niveau le plus élevé jamais atteint par les contributions de base annoncées au Fonds. Ce niveau a été obtenu grâce à la hausse extraordinaire des contributions annoncées par de nombreux États membres, appartenant à toutes les listes. Il demeure néanmoins largement inférieur à la cible du scénario D, qui représente une hausse globale de 40% par rapport à FIDA11. De nouvelles annonces de contributions sont attendues au cours des prochains mois et tout au long de la période couverte par FIDA12. Cependant, conformément aux réformes entreprises durant FIDA11 et aux accords passés pour FIDA12, la direction doit planifier le programme de prêts et dons sur la base du niveau effectif de contributions jugé fortement probable et sur le niveau réel des PCP.
- 3. La direction s'attend, avec un degré de certitude raisonnable, à ce que les contributions atteignent au moins 1,3 milliard d'USD. Sur la base de cette hypothèse, le niveau soutenable actualisé du programme de prêts et dons de FIDA12 est fixé à un montant pouvant aller jusqu'à 3,5 milliards d'USD.** Après approbation par le Conseil d'administration, le montant actualisé du programme de prêts et dons, de 3,5 milliards d'USD, sera pris comme base pour préparer la répartition initiale au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour FIDA12. Si les annonces de contributions devaient connaître de nouveaux changements importants, la direction présenterait une nouvelle mise à jour au Conseil. Conformément à l'Accord portant création du FIDA, il incombe au Conseil d'administration de fixer la proportion des ressources du Fonds à engager durant tout exercice, en tenant dûment compte de la viabilité à long terme du Fonds et de la nécessité d'assurer la continuité de ses opérations. Pour FIDA12, ce calcul se fera sous la forme des ressources disponibles pour engagement, selon la pratique habituelle, dont le montant sera présenté au Conseil à ses sessions de décembre, en commençant par la session de décembre 2021 pour l'enveloppe maximale de 2022.
- 4. Comme l'ont montré des données récentes, la pandémie de COVID-19 s'est traduite par une hausse sans précédent du niveau mondial de la pauvreté et de la faim.** Près de 100 millions de personnes supplémentaires vivaient dans l'extrême pauvreté en 2020 par rapport au niveau pré-pandémie<sup>5</sup>, et le nombre de personnes souffrant de la faim en 2020 dépassait de près de 120 millions le niveau de 2019. À l'échelle mondiale, 2,3 milliards de personnes n'avaient pas accès tout au long de l'année à une alimentation suffisante. En cette période critique, les États membres du FIDA, en particulier les emprunteurs, saisissent bien toute l'importance des investissements du FIDA: la plus forte hausse globale en pourcentage des contributions au titre de FIDA12 vient des pays à faible revenu

<sup>4</sup> Résolution du Conseil des gouverneurs 219/XLIV.

<sup>5</sup> Banque mondiale. « Global Economic Prospects » (Perspectives économiques mondiales), juin 2021, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35647/9781464816659.pdf>.

(PFR), et la plupart des pays ayant doublé leur contribution figurent sur la Liste C, en dépit des effets de la pandémie.

5. **En cette année marquée par la 26<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), le Sommet sur les systèmes alimentaires et l'initiative « Reconstruire en mieux », nous devons faire en sorte que FIDA12 soit pleinement doté en ressources.** Si les objectifs pour FIDA12 sont atteints, les opérations visées pour cette période pourraient être entièrement réalisées, tout particulièrement pour ce qui est des PFR et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI). Si tous les grands donateurs accroissent leur contribution aux termes du scénario D, le déficit restant, de 400 millions d'USD, pourrait être comblé. Le jalon officiel pour cette évaluation sera l'examen à mi-parcours de FIDA12, qui sera mené au début de 2023.

## II. Contexte

6. **Durant FIDA11, le Fonds a mis en œuvre une série de réformes financières visant à renforcer sa viabilité financière à long terme.** Ces réformes visaient deux objectifs principaux: i) renforcer la viabilité financière du FIDA et revenir sur une trajectoire soutenable; ii) porter à un niveau maximal les financements concessionnels, et les dons, en faveur des pays les plus pauvres.
7. **Pendant FIDA12, le Fonds préservera les avantages à long terme des réformes adoptées durant FIDA11.** Comme promis aux États membres dans le contexte de la Consultation sur FIDA12, le Fonds est déterminé à porter à un niveau maximal son soutien concessionnel aux pays les plus pauvres, dans le respect des limites prudentielles établies, de manière à préserver sa viabilité financière. Ce sont les États membres les plus pauvres du FIDA qui seront les principaux bénéficiaires de ces efforts, car ils sont les pays qui devront le plus probablement faire appel à son aide à moyen et long terme.
8. **FIDA12 s'accompagnera d'une augmentation progressive de l'effet de levier, rendue possible par les politiques mises en œuvre, l'amélioration de la discipline financière et la solidité de la note de crédit.** Dans son allocution de clôture de la cent trente-deuxième session du Conseil d'administration, le Président a déclaré que, pour multiplier véritablement par deux son impact d'ici à 2030 et s'acquitter de sa mission, le FIDA devait accroître ses ressources de base comme ses ressources empruntées pour contribuer à combler le déficit de financement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2<sup>6</sup>. Pour augmenter son impact, le FIDA n'a cessé d'accroître son programme de prêts et dons, soutenu par les contributions des donateurs et, depuis FIDA9, par l'emprunt. Si les contributions à la reconstitution des ressources sont et demeurent le socle des fonds propres du FIDA et de sa capacité d'engagement, une croissance prudente de l'emprunt sera autorisée, dans les limites autorisées par le Conseil d'administration et compte tenu des fonds propres disponibles.
9. **Diverses dynamiques apparues au cours des dix dernières années convergeront durant le cycle de FIDA12:** l'augmentation du programme de prêts et dons, l'accroissement de la proportion de dons au titre du CSD et l'accélération des décaissements pèsent sur les fonds propres et la liquidité du FIDA. Ces dynamiques, si elles s'inscrivent entièrement dans la lignée des efforts d'augmentation des contributions au mandat de développement du FIDA, doivent faire l'objet d'une analyse et d'une gestion soigneuses non seulement à court terme, mais surtout à moyen et long terme, car l'institution ne peut continuer à accomplir sa mission et soutenir ses groupes cibles prioritaires que si elle préserve sa propre viabilité financière.

---

<sup>6</sup> Voir document EB 2021/132/INF.10.

10. **Les principales variables financières devront faire l'objet d'une gestion et d'un suivi prudents.** La liquidité est, avec les fonds propres, l'instrument le plus important en vue de réaliser les opérations et d'absorber les chocs. Le niveau de liquidité du FIDA a diminué progressivement sur les dix dernières années sous l'effet de trois facteurs complémentaires: i) l'accroissement des approbations de prêts et de dons; ii) la part croissante des approbations de dons sur le total du programme de prêts et dons; iii) le rythme plus rapide des décaissements. Bien que tous ces facteurs d'évolution contribuent à réaliser les objectifs de développement du FIDA, ils font aussi peser des contraintes sur la liquidité et les fonds propres.
11. **Le volume des opérations non décaissées devra également faire l'objet d'une gestion attentive.** Durant FIDA11, la direction a exposé la logique sous-tendant la révision des politiques du FIDA à l'appui de la nouvelle architecture financière. Le fait que le volume du programme de prêts et dons ait été maintenu bien que les objectifs de contribution n'aient pas été pleinement atteints a intensifié la forte croissance des prêts et dons non décaissés, dont le montant est passé de 2,7 milliards d'USD sur FIDA7 à 6,0 milliards d'USD, selon les estimations, à la fin de FIDA11, exerçant en outre des pressions sur la liquidité et les fonds propres.
12. **L'accroissement du programme de prêts et dons qui a commencé à partir de FIDA9 et s'est poursuivi pendant FIDA10 et FIDA11 ne correspondait pas pleinement au montant des ressources effectivement reçues par rapport aux niveaux prévus** (c'est-à-dire contributions effectives par rapport aux cibles de reconstitution). Depuis FIDA7, le déficit cumulé des contributions reçues par rapport aux objectifs approuvés se chiffre à quelque 650 millions d'USD. D'après le Rapport 2021 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), l'objectif de reconstitution des ressources pour FIDA11 a été atteint à hauteur de 89%<sup>7</sup>. S'il a été possible de réaliser le programme de prêts et dons prévu alors que l'objectif fixé pour les contributions n'était pas pleinement atteint, c'est uniquement parce que le niveau de liquidité était très élevé et que, il y a dix ans, le bilan du FIDA ne présentait qu'un faible taux d'endettement. Ce résultat a été atteint dans le respect des politiques de l'époque et dans le but de réaliser le mieux possible le mandat de développement du Fonds. Cependant, comme les récentes réformes financières l'ont montré, cette trajectoire n'est pas soutenable indéfiniment.
13. **Les contributions et les emprunts sur FIDA12 ont fait l'objet de projections ambitieuses mais réalistes, déterminant le scénario D de reconstitution des ressources de FIDA12 (tableau 1).** Le Rapport de la Consultation sur FIDA12 expose les principes fondamentaux d'une approche prudente de la gestion des finances et des risques dans le contexte du prochain cycle triennal de reconstitution des ressources, reconnaissant que toutes les variables financières sont interdépendantes. Le FIDA doit faire des arbitrages entre ces variables et, si l'une d'entre elles n'atteint pas le niveau visé, le FIDA devra ajuster les autres variables de manière à assurer sa viabilité financière. Comme indiqué dans le Rapport de la Consultation sur FIDA12, compte tenu des contraintes croissantes pesant sur la liquidité et les fonds propres et de l'adoption du principe de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, si le montant des contributions à FIDA12 devait être inférieur à l'objectif, cela aurait une incidence directe sur l'aptitude du FIDA à accorder des dons, et influencerait également sur sa capacité d'effet de levier, ce qui imposerait une réduction des dons, du degré de concessionnalité et du niveau global du programme de prêts et dons par rapport aux scénarios cibles.

---

<sup>7</sup> Indicateur 3.1.1 du Cadre de gestion des résultats de FIDA11.

### III. Scénario cible pour la reconstitution des ressources au titre de FIDA12

14. Pour la reconstitution des ressources au titre de FIDA12, la cible reste celle du scénario D, figurant au tableau 1 ci-dessous, comme prévu dans la résolution. Dans ce scénario, un volume cible de ressources de 1,55 milliard d'USD (dont 50 millions d'USD d'éléments de libéralité des PCP) permettrait de réaliser un programme de prêts et dons soutenable, allant jusqu'à 3,8 milliards d'USD (sur la base de plusieurs hypothèses assurant une trajectoire financièrement viable). Lors des négociations sur la reconstitution des ressources, les participants ont également examiné d'autres scénarios, impliquant un programme de prêts et dons compris entre 3,4 et 4,2 milliards d'USD, mais ils ont jugé que l'un était trop peu ambitieux (scénario C), et que l'autre nécessiterait une augmentation irréaliste des contributions (scénario E).

Tableau 1

**Scénarios de reconstitution des ressources et programme de prêts et dons pour FIDA12**  
(en millions d'USD)

	Fin de FIDA11	Scénario C	Scénario D	Scénario E
<b>Cible de reconstitution des ressources</b>	1 100	1 350	1 550	1 750
<b>Montant total du programme de prêts et dons</b>	<b>3 500</b>	<b>3 400</b>	<b>3 800</b>	<b>4 200</b>
<b>Montant total viable des dons</b>	790	600	750	840
<i>Dons au titre du CSD</i>	595	450	600	690
<i>Réserve au titre du CSD</i>		50	50	50
<i>Dons ordinaires</i>	190 <sup>b</sup>	100	100	100
<b>Degré de concessionnalité (fin de FIDA12)</b>	52%	47%	49%	50%
<b>Ratio de levier de FIDA12 (dette/fonds propres)</b>	17%	29%	28%	27%
<b>Montant total de la nouvelle dette au titre de FIDA12</b>	-	1 275	1 225	1 200
<b>Fonds utilisables (fin de FIDA12)</b>	30%	19%	19%	19%

Source: Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (GC 44/L.6/Rev.1).

15. L'autre grande variable, dans le scénario D, est constituée par les emprunts hors PCP, de 1,0 milliard d'USD. D'importantes hypothèses sous-tendant la viabilité financière d'un tel scénario concernent l'utilisation effective des financements du FIDA, aux conditions de financement prévues. Sur FIDA12, le but est d'orienter 100% des ressources de base vers les PFR et les PRITI. Un objectif parallèle vise à fournir aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) des financements compris entre 11% et 20% au maximum du total du programme de prêts et dons (c'est-à-dire une proportion au moins égale à celle de FIDA11), qui seraient entièrement financés par des ressources empruntées au titre du nouveau Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE)<sup>8</sup>. Le reste des ressources empruntées serait prêté à des PFR et des PRITI admissibles et solvables, également dans le cadre du MARE<sup>9</sup>.

### IV. État actuel des contributions à FIDA12

16. Au 30 juin 2021, les annonces de contributions à FIDA12 s'élevaient à 1,149 milliard d'USD, dont 23 millions d'USD d'éléments de libéralité des PCP. Deux PCP ont été confirmés, de la part de la Finlande et de l'Inde, à hauteur de respectivement 60 millions d'EUR et 20 millions d'USD. En dollars des États-Unis, le montant cumulé de ces deux prêts s'élève à 93 millions d'USD.

<sup>8</sup> Voir document EB 2021/132/R.9/Rev.1.

<sup>9</sup> Soit entre 240 et 582 millions d'USD aux termes du scénario D.

17. Par conséquent, comme indiqué au tableau 2, pour atteindre la cible des contributions prévue par le scénario D, les donateurs devront annoncer quelque 374 millions d'USD de contributions de base et 27 millions d'USD d'éléments de libéralité de PCP supplémentaires, pour un total de 401 millions d'USD de contributions additionnelles. Le montant des PCP supplémentaires ainsi requis se chiffre à 132 millions d'USD.

Tableau 2

**Montant effectif des annonces de contributions par rapport au scénario D pour FIDA12 (programme de prêts et dons allant jusqu'à 3,8 milliards d'USD), au 30 juin 2021**  
(en millions d'USD)

	Niveau cible de reconstitution des ressources du scénario D	Actualisation au 30 juin 2021	Écart actuel par rapport à la cible
<b>Contributions à la reconstitution des ressources</b>	<b>1 550</b>	<b>1 149</b>	<b>(401)</b>
Contributions de base	1 500	1 126	(374)
Élément de libéralité des PCP )	50	23	(27)
PCP (valeur nominale)	225	93	(132)

## V. Montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour la planification de FIDA12

18. **Programme de prêts et dons révisé en fonction des ressources actuellement disponibles.** Des hypothèses actualisées sont nécessaires pour que la direction puisse planifier les activités au titre de FIDA12, définir les besoins d'emprunt globaux et établir les allocations au titre du SAFP sur FIDA12 sans risque de surengagement. Les sections suivantes décrivent les hypothèses actualisées pour FIDA12 ainsi que le volume révisé du programme de prêts et dons soutenable sur FIDA12. Après approbation par le Conseil d'administration, le montant actualisé du programme de prêts et dons sera pris comme base pour préparer la répartition initiale des allocations au titre du SAFP pour FIDA12. Si les annonces de contributions devaient connaître de nouveaux changements importants, la direction présenterait une nouvelle actualisation au Conseil. Comme indiqué, les ressources disponibles chaque année pour engagement continueront d'être présentées au Conseil à ses sessions de décembre, en commençant par la session de décembre 2021.
19. Les objectifs financiers et de réalisation pour FIDA12 seront éventuellement révisés, si nécessaire, lors de l'examen à mi-parcours de FIDA12.
20. Le tableau 3 ci-dessous présente le scénario révisé que la direction a établi sur la base des hypothèses actualisées (voir l'annexe I pour plus de précisions sur ce scénario révisé).

Tableau 3

**Montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour FIDA12 sur la base des hypothèses révisées de reconstitution des ressources**  
(en millions d'USD)

	Scénario cible	Hypothèses révisées	Différence
<b>Contributions à la reconstitution des ressources</b>	<b>1 550</b>	<b>1 300</b>	<b>-16%</b>
<i>Éléments de libéralité des PCP (inclus ci-dessus)</i>	50	23	-54%
<b>Total des emprunts</b>	<b>1 225</b>	<b>1 183</b>	<b>-3%</b>
<i>Emprunts (nets des PCP)</i>	1 000	1 090	+9%
<i>PCP</i>	225	93	-59%
<b>Total des dons</b>	<b>750</b>	<b>550</b>	<b>-27%</b>
Dons ordinaires	100	75	-25%
Dons au titre du CSD	600	425	-29%
Réserve	50	50	-
<b>Programme de prêts et dons</b>	<b>3 800</b>	<b>3 500</b>	<b>-8%</b>
Ratio de levier de FIDA12 (dette/fonds propres)	28%	30%	
Fonds utilisables (fin de FIDA12)	16%	20-25%	

- a) **Contributions à la reconstitution des ressources.** Sur la base des informations actuelles et afin d'adopter une hypothèse quant aux annonces à recevoir des donateurs, le scénario révisé table sur un volume de ressources de 1,3 milliard d'USD, soit environ 16% au-dessous de l'objectif convenu. On a ainsi supposé que le Fonds recevrait d'autres annonces additionnelles de contributions de base à hauteur de 151 millions d'USD, sans aucun autre PCP. Il s'agit là des anticipations minimales de la direction quant aux nouvelles contributions à recevoir. Cette hypothèse révisée est plus étroitement alignée sur le scénario C, mais avec un niveau moins élevé d'éléments de libéralité des PCP, découlant du montant nominal des PCP effectivement reçus à ce jour. Ces deux composantes – réduction des contributions de base et montant nominal des PCP – auront une incidence sur le volume soutenable du programme de prêts et dons. Au cas où les annonces de contributions n'atteindraient pas le niveau prévu de 1,3 milliard d'USD, l'enveloppe des dons devra être réduite en conséquence sur FIDA12 afin de ne pas compromettre la viabilité du Fonds à moyen terme. À l'inverse, si les annonces de contributions dépassaient 1,3 milliard d'USD, l'enveloppe totale des dons pourrait augmenter.
- b) **Emprunts**
- i) **Prêts concessionnels de partenaires (PCP).** Les emprunts sous forme de PCP se chiffrent actuellement à 93 millions d'USD, sensiblement moins que l'objectif de 225 millions d'USD. Il importe de rappeler que, comme les PCP sont accordés à des conditions financières très favorables (concessionnelles), la totalité de leur montant nominal peut être considérée comme des ressources de base et allouée en tant que tel par le SAFF. Les PCP demeurent donc une source essentielle de financement pour le FIDA au bénéfice des PFR et des PRITI en particulier, et la direction appelle les États membres à continuer d'étudier les possibilités d'accorder des PCP à l'appui de FIDA12.
- ii) **Autres types d'emprunts.** Des emprunts autres que des PCP seraient nécessaires à hauteur de 1,09 milliard d'USD. Environ 480 millions d'USD sont attendus sous la forme d'un nouveau prêt souverain de la

*KfW* Bankengruppe (groupe bancaire *KfW*). Il est actuellement prévu que les 610 millions d'USD restants soient levés sous forme de placements privés. La mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré étant en bonne voie, et une fois adopté le programme d'eurobons à moyen terme du FIDA du FIDA, la direction a bon espoir que ce niveau d'emprunt sera à la portée du Fonds pour FIDA12. Sur la base d'une estimation raisonnable du coût de financement que le FIDA peut obtenir pour des emprunts autres que les PCP, et par comparaison avec la marge moyenne de rétrocession des prêts à des conditions ordinaires, le coût moyen d'emprunt afférent au stock de dette existante et future, tel que figurant au bilan sur le cycle de FIDA12, devrait demeurer inférieur à la marge moyenne de rétrocession des prêts ordinaires.

- c) **Montant total des dons.** Pour que le volume des dons soit viable aux termes du principe de niveau minimum de reconstitution des ressources, le montant total des dons ordinaires et au titre du CSD a été ajusté à 550 millions d'USD de façon à refléter le montant moindre des nouvelles injections de fonds propres attendues. Conformément à ce principe de niveau minimum soutenable, les nouvelles contributions doivent couvrir le montant des dons CSD approuvés par le passé et venant à échéance durant le cycle, estimé à 88 millions d'USD<sup>10</sup>, le montant des dons ordinaires et CSD à approuver au cours de FIDA12, et les dépenses administratives prévues sur le cycle. La somme de ces montants doit être inférieure ou égale aux nouveaux capitaux injectés sous forme de reconstitution des ressources (pour plus de précisions, voir le tableau 2 de l'annexe II). Sur cette enveloppe globale de 550 millions d'USD de dons, les allocations au titre des dons CSD ont diminué de 29%, soit 171 millions d'USD. Ce recul significatif des dons CSD entraîne une baisse notable des ressources destinées aux PFR, comme le montre le tableau 4 ci-après. Des financements additionnels sous forme de dons se monteraient à 75 millions d'USD pour les dons ordinaires et 50 millions d'USD pour la réserve, afin de fournir des dons supplémentaires aux pays basculant dans le surendettement au cours du cycle, ou jugés admissibles pour d'autres motifs à des programmes d'allègement de la dette multilatérale non couverts séparément par les États membres.
- d) **Niveau soutenable du programme de prêts et dons.** Le montant soutenable du programme de prêts et dons dans le nouveau scénario, fondé sur des hypothèses révisées, pourrait aller jusqu'à 3,5 milliards d'USD, c'est-à-dire le même montant que pour FIDA11. Dans ce scénario, le ratio dette/fonds propres s'établirait, à la fin de FIDA12, à 30,4%, selon les estimations, soit bien au-dessous du seuil maximal de 35%, et le ratio de fonds propres utilisables serait compris entre 20 et 25%. Si le FIDA devait programmer le programme de prêts et dons cible de 3,8 milliards d'USD sur la base du volume de ressources inférieur qui est actuellement attendu, il lui faudrait accroître sensiblement ses emprunts à court terme, mais surtout à moyen terme, pour pouvoir faire face à ses obligations futures de décaissement (voir la simulation à l'annexe II).
21. **Avec un volume de reconstitution plus faible, la part des ressources fournies aux PFR diminue de fait** par rapport à FIDA11, tant en valeur (passant de 1,4 à 1,1 milliard d'USD) qu'en pourcentage (de 43 à 35%). Ce recul correspond par ailleurs à la diminution, en nombre et en taille, des PFR à l'échelle mondiale (32 PFR sur FIDA11 contre 24 sur FIDA12). Il convient de noter que, du fait que le principe de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources – y compris la réforme du CSD et la réserve cantonnée du CSD – est un nouveau

<sup>10</sup> Les montants non recouverts au titre du principal de dons CSD approuvés par le passé devraient, selon les projections, augmenter lors des futurs cycles de reconstitution des ressources. Aux termes de la réforme du CSD, le montant prévu des remboursements de dons CSD déjà approuvés est disponible dans le document EB 2021/132/R.36.

concept qui n'est appliqué qu'à partir de FIDA12, il est difficile de comparer directement la part des ressources affectées aux PFR avec les niveaux antérieurs. Cette réduction est encore accentuée par le nombre de PFR en surendettement, qui a augmenté alors que les ressources disponibles sous forme de dons diminuaient. De plus, l'aptitude des PFR à utiliser des ressources du MARE dépendra de leur solvabilité et des limites par pays établies en fonction des risques. Si les PFR n'étaient pas en mesure d'absorber les ressources du MARE comme prévu, un volume supplémentaire de fonds deviendrait disponible pour les PRITI et les PRITS. En outre, comme il est souligné dans la justification de la création du MARE, les financements reposant sur l'emprunt doivent faire l'objet d'une plus grande discipline financière, en raison de l'obligation d'honorer les remboursements de dette.

22. Compte tenu de la diminution globale de l'emprunt et du programme de prêts et dons, le volume de ressources disponible pour les PRITS se contracterait lui aussi par rapport à FIDA11, tant en valeur (passant de 440 à 371 millions d'USD) qu'en pourcentage (de 13 à 11%), tout en restant au bas de la fourchette convenue, de 11% du programme de prêts et dons. Étant donné que le volume de ressources disponibles pour les PFR comme pour les PRITS est limité respectivement par la disponibilité de dons au titre du CSD et de ressources empruntées, les PRITI admissibles aux financements relevant du SAFP et du MARE devraient bénéficier d'une hausse générale de ressources disponibles, qui passeraient de 1,44 milliard d'USD sur FIDA11 à 1,83 milliard d'USD sur FIDA12, soit l'équivalent d'une augmentation de leur part dans le programme de prêts et dons de 43 à 54%. Cette progression correspond à l'accroissement attendu du nombre de PRITI prévus dans ce cycle (de 31 à 41 pays).

Tableau 4

**Répartition du programme de prêts et dons par catégorie de revenus**

FIDA11			Montant révisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons pour FIDA12				
Catégorie de revenu	Montant total	%	Ressources de base	Ressources d'emprunt	Total des ressources	%	Variation par rapport à FIDA11
PFR, admissibles au CSD	501	15%	377	-	377	11%	(124)
PFR, autres	940	28%	554	240	793	23%	(147)
<b>Total PFR</b>	<b>1 441</b>	<b>43%</b>	<b>931</b>	<b>240</b>	<b>1 171</b>	<b>35%</b>	<b>(270)</b>
PRITI	1 444	43%	1 354	480	1 834	54%	390
<b>Total PFR et PRITI</b>	<b>2 885</b>	<b>87%</b>	<b>2 285</b>	<b>719</b>	<b>3 004</b>	<b>89%</b>	<b>119</b>
PRITS	440	13%		371	371	11%	(69)
<b>Total</b>	<b>3 325</b>	<b>100%</b>	<b>2 285</b>	<b>1 090</b>	<b>3 375</b>	<b>100%</b>	<b>50</b>

23. **Incidence sur la collecte de ressources par conditions de financement.** La répartition attendue par conditions de financement sur FIDA12 est directement liée à la répartition des sources de fonds disponibles: volume de ressources issues de la reconstitution, retours sur prêts et produit des emprunts. Du fait de la dégradation des conditions et du surendettement de certains pays, ajoutés à l'impact de la réforme du CSD, la part des ressources allouées au titre du SAFP à des conditions particulièrement concessionnelles se contracterait, passant de 2 milliards d'USD sur FIDA11 à 1,2 milliard d'USD sur FIDA12 sur la base des hypothèses actualisées. Le changement le plus notable concerne les pays admis à bénéficier de conditions particulièrement concessionnelles, qui peuvent n'avoir qu'un accès limité au MARE en raison de la soutenabilité de leur dette. Cela étant, les PFR et les PRITI devraient absorber 66% (719 millions d'USD) des ressources du MARE à des conditions concessionnelles (tableau 5).

Tableau 5

**Répartition du programme de prêts et dons par conditions de financement**

Conditions de financement	FIDA11			FIDA12, montants révisés	
	Montant total	%		Montant total	%
CSD	596	17%		425	12%
Conditions extrêmement concessionnelles	-	-		407	12%
Conditions particulièrement concessionnelles	1 393	40%		355	10%
Conditions mixtes	445	13%		646	18
Conditions ordinaires	891	25%		451	13%
<b>Total SAFP</b>	<b>3 325</b>	<b>95%</b>		<b>2 285</b>	
Conditions ordinaires – MARE	-	-		1 090	31%
Réserve	-	-		50	1
Dons ordinaires	175	5%		75	2%
<b>Total</b>	<b>3 500</b>	<b>100%</b>		<b>3 500</b>	<b>100%</b>

## VI. Conclusions et prochaines étapes

24. Sur la base des hypothèses actualisées, la direction s'attend, avec un degré de certitude raisonnable, à ce que les contributions atteignent 1,3 milliard d'USD. Si la cible de reconstitution des ressources pour FIDA12 reste fixée à 1,55 milliard d'USD, la direction soumet à l'approbation du Conseil le montant actualisé du niveau soutenable du programme de prêts et dons, afin que la planification de FIDA12 puisse commencer sans risque de surengagement de ressources qui pourraient ne pas se concrétiser.
25. Si l'on suppose que les ressources issues de la reconstitution se montent à 1,3 milliard d'USD et les emprunts à 1,1 milliard d'USD, le montant soutenable du programme de prêts et dons pourrait aller jusqu'à 3,5 milliards d'USD. Le programme de prêts et dons actuel, les allocations de dons CSD en cours et la part des prêts à des conditions particulièrement concessionnelles sont jugés soutenables du point de vue de la trajectoire financière et reflètent la provenance et le volume des ressources du FIDA.
26. La baisse du pourcentage des ressources accordées aux PFR et la hausse de celles destinées aux PRITI découlent de la taille de la reconstitution par rapport au montant du programme de prêts et dons. C'est un fait à noter puisque, par le passé, le FIDA a accordé une enveloppe de dons qui n'était pas jugée soutenable aux termes du principe de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources. Enfin, compte tenu de l'accroissement de la part des emprunts dans les sources de financement, il est naturel que le pourcentage de pays empruntant à des conditions ordinaires augmente en conséquence. Au cours des mois à venir, le niveau des ressources disponibles sera actualisé et servira de base pour le calcul des ressources disponibles pour engagement en 2022, montant qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2021.
27. Il s'agit de la première fois, après la conclusion des consultations sur la reconstitution des ressources et avant le début d'un nouveau cycle, qu'une réévaluation officielle des ressources disponibles en regard de l'objectif de reconstitution et que le nouveau montant qui en résulte pour un programme de prêts et dons soutenable sont soumis pour approbation au Conseil d'administration. La clause relative au déficit structurel ayant été éliminée des résolutions sur les reconstitutions depuis FIDA11, ce type d'évaluation offre un meilleur moyen d'actualiser les hypothèses et prévisions financières qu'un ajustement mécanique

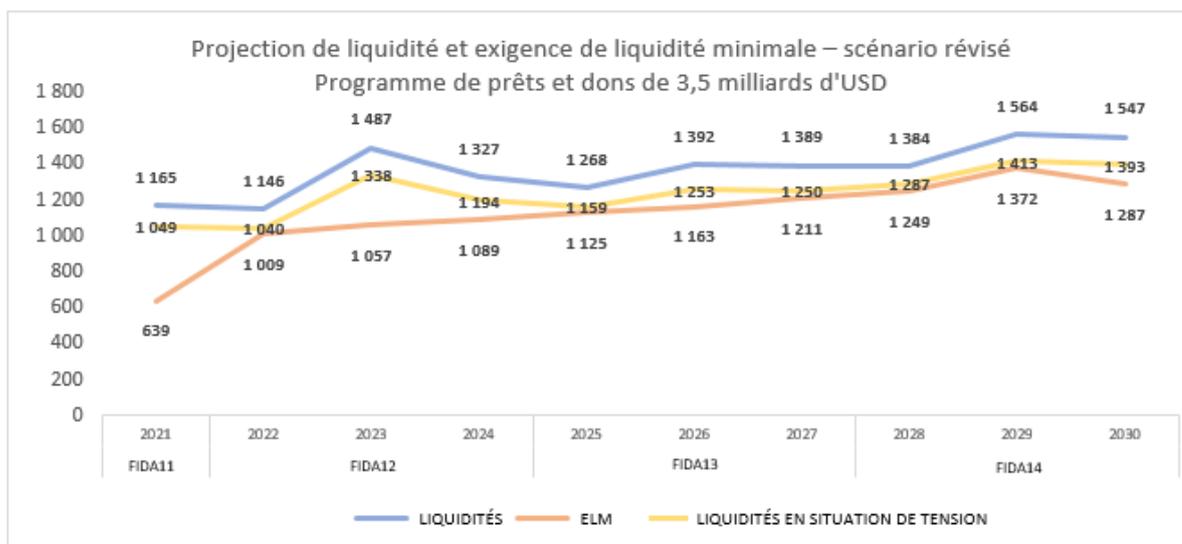
de la cible de contributions, fondé sur les annonces reçues six mois après l'approbation de la résolution sur la reconstitution des ressources (selon la pratique antérieure, par exemple pour FIDA10). Ce jalon important constitue une bonne pratique qui répond à l'attention croissante qu'accordent tant les États membres que la direction à la viabilité financière du FIDA.

28. Afin de maintenir une trajectoire soutenable, la direction, comme elle s'y est engagée envers les États membres durant les sessions de la Consultation sur FIDA12, continuera d'analyser les capacités de financement et d'engagement au moins une fois par an pour prendre en considération les hypothèses actualisées et prévenir l'apparition, sur la liquidité et les fonds propres du FIDA, de tensions non maîtrisées qui pourraient compromettre son aptitude à programmer de futures opérations en raison d'engagements de décaissement existants.
29. Mais surtout, ce qui précède reflète l'estimation par la direction du montant définitif des contributions à FIDA12 sur la base d'hypothèses prudentes. Il est encore temps pour les États membres d'annoncer des contributions ou de relever le montant de leurs contributions annoncées, sachant que les objectifs pour FIDA12 restent inchangés: 1,55 milliard d'USD de contributions à la reconstitution des ressources et un programme de prêts et dons pouvant aller jusqu'à 3,8 milliards d'USD. La direction est déterminée à plaider en faveur de contributions et de PCP additionnels à l'appui des objectifs convenus, et continue d'encourager tous les États membres à accroître leurs contributions ou en annoncer aux termes du scénario D, comme beaucoup d'entre eux l'ont déjà fait. Le G20, la COP 26 et le Sommet sur les systèmes alimentaires sont autant d'occasions importantes et de moments politiquement forts qui se produiront d'ici la fin de 2021 et permettront d'assurer des financements suffisants pour l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques, la transformation des systèmes alimentaires et l'appui aux collectivités rurales vulnérables pour les aider à se relever, à reconstruire et à renforcer leur résilience.

## A. Simulation d'un scénario fondé sur un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD

Graphique 1

Niveau de liquidité du FIDA: projection<sup>11</sup>  
(en millions d'USD)



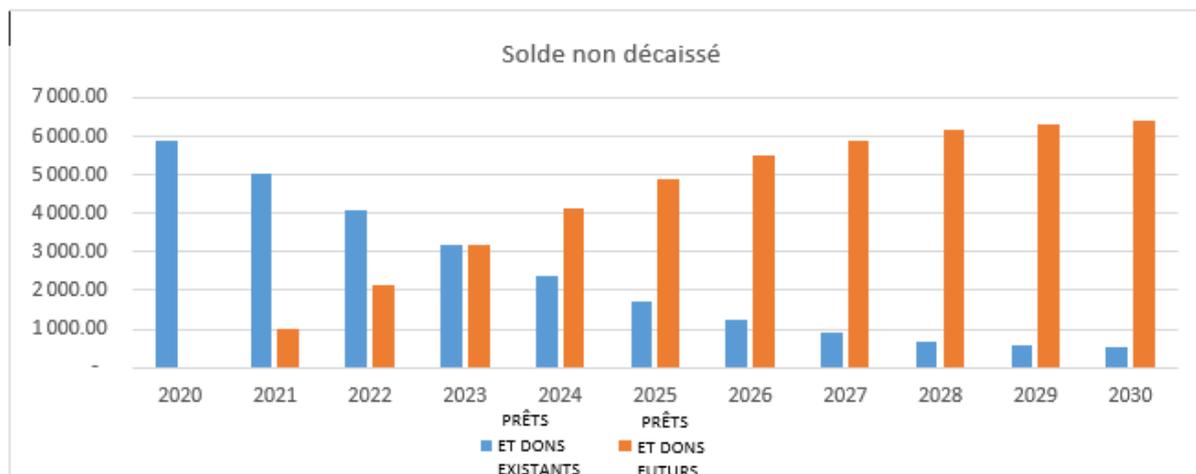
1. Tant que les ressources de base et les nouveaux emprunts se matérialisent à leur niveau cible respectif, le montant des actifs liquides en situation de tension (liquidité actualisée en fonction d'un facteur de tension, suivant la méthode des agences de notation)<sup>12</sup> devrait, selon les projections, demeurer supérieur à l'exigence de liquidité minimale (ELM)<sup>13</sup>.
2. Pour évaluer la viabilité financière d'un scénario de programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD, il faut tenir compte au minimum de trois cycles de reconstitution des ressources (jusqu'en 2030), étant donné l'échelonnement des approbations et décaissements des prêts. Le graphique 2 montre l'impact de l'approbation d'un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD sur les trois prochains cycles, ainsi que l'incidence, sur le solde non décaissé, du montant existant et à venir des prêts et dons. Il illustre en outre la sensibilité du solde non décaissé à l'égard des approbations de nouveaux prêts et dons.

<sup>11</sup> Niveau de liquidité projeté en début d'année.

<sup>12</sup> Le montant de la décote dépend de l'allocation des actifs du portefeuille de placements; il devrait être compris dans une fourchette de 5 à 10% au début de FIDA12, puis approcher les 20%.

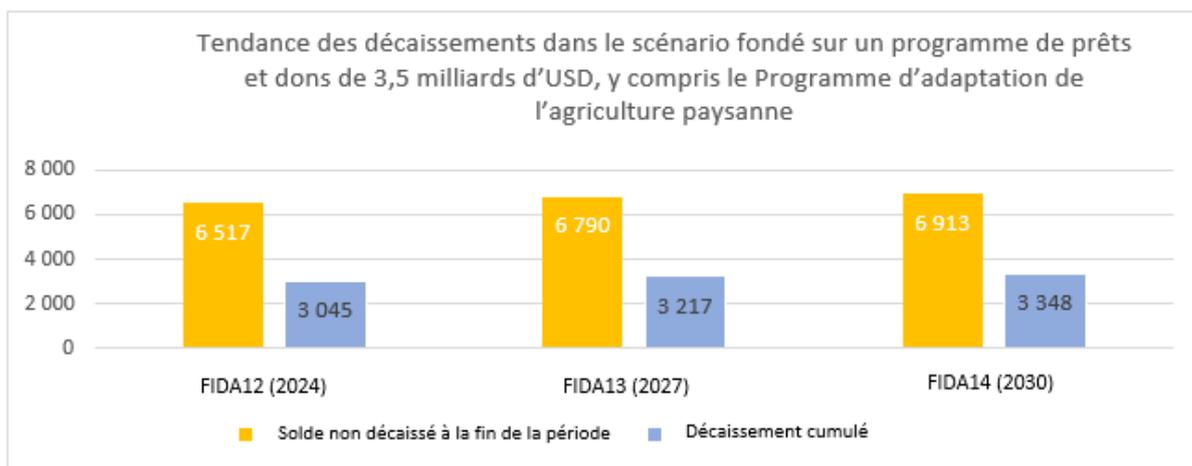
<sup>13</sup> À compter de 2022, l'ELM représente la somme des décaissements prévus et des obligations de remboursement des emprunts (intérêts et principal) sur 12 mois, comme définie dans le document EB 2020/131(R)/R.20/Rev.1.

Graphique 2

**Hausse prévue du solde non décaissé sous l'effet des nouvelles approbations**  
(en millions d'USD)

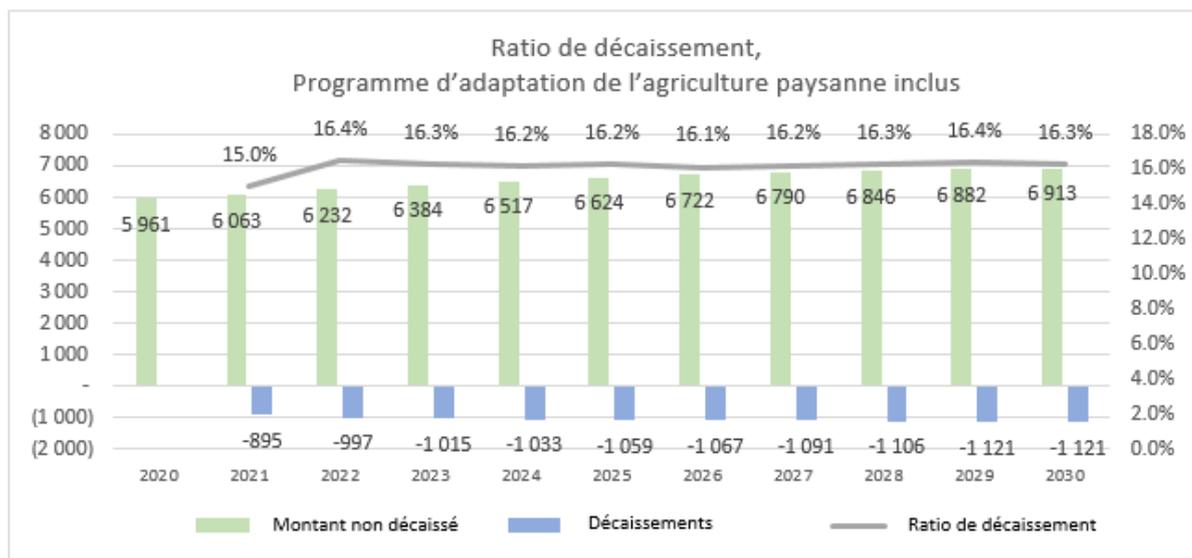
- Les barres bleues représentent le solde non décaissé des prêts et dons existants, c'est-à-dire approuvés jusqu'à FIDA11, tandis que les barres rouges illustrent la contribution des nouvelles approbations, à partir de FIDA12, au solde global non décaissé. Ainsi, dès 2023, le solde non décaissé total se composerait à 50% de prêts et dons existants et à 50% de nouvelles opérations prévues.
- Pour financer un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD sur FIDA12 à l'aide d'un volume de ressources de base inférieur à celui du scénario C, il faudrait porter le volume d'emprunt à 3,2 milliards d'USD sur les trois prochains cycles de reconstitution des ressources. À supposer que les emprunts suivent une telle croissance sur les prochains cycles, le ratio d'endettement du FIDA atteindrait alors dès 2026 (FIDA13) sa limite de 35%.
- Pour FIDA12, le nouveau montant prévu du programme de prêts et dons, de 3,5 milliards d'USD, est plus élevé que les décaissements prévus sur le même cycle triennal (3 milliards d'USD). Cette dynamique associant des approbations plus élevées que les décaissements se traduirait par un accroissement du solde non décaissé au titre des prêts et dons du FIDA. Dans le graphique ci-après, le solde non décaissé au titre du programme de prêts et dons à la fin de FIDA11, de 6 milliards d'USD, devrait atteindre 6,5 milliards d'USD sur FIDA12 et, pour autant que les niveaux approuvés du programme de prêts et dons et des décaissements soient du même ordre au cours des cycles suivants, il devrait s'établir à 6,9 milliards d'USD d'ici FIDA14.

Graphique 3

**Tendance des décaissements et solde total non décaissé au titre du programme de prêts et dons**  
(en millions d'USD)

6. Afin de pouvoir réaliser les opérations existantes et futures, le FIDA s'efforcera de décaisser chaque année au moins 16% du montant total non décaissé.

Graphique 4

**Prévisions de décaissement dans le scénario révisé (y compris le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne)**  
(en millions d'USD)

## A. Simulation d'un scénario fondé sur un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD

1. La direction a effectué une simulation visant à évaluer l'incidence qu'aurait, sur les besoins d'emprunt supplémentaires, la réalisation d'un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD, aux termes du scénario de consensus approuvé par le Conseil des gouverneurs, sur la base des ressources et hypothèses actuelles décrite dans le scénario révisé (3,5 milliards d'USD).

Tableau 1  
(en millions d'USD)

	Scénario de reconstitution des ressources – simulation
<b>Contributions à la reconstitution des ressources</b>	<b>1 300</b>
<i>Élément de libéralité des PCP (inclus ci-dessus)</i>	23
<b>Total des emprunts</b>	<b>1 283</b>
<i>Emprunts (nets des PCP)</i>	1 190
<i>PCP</i>	93
Emprunts cumulés (FIDA12-FIDA14)	3 880
<b>Montant total des dons</b>	<b>550</b>
Dons ordinaires	75
CSD	425
Réserve	50
<b>Programme de prêts et dons</b>	<b>3 800</b>
Ratio de levier de FIDA12 (dette/fonds propres)	32%

2. Dans l'ensemble, la forte hausse des emprunts nécessaire pour combler le large déficit qui existerait entre le niveau beaucoup plus faible des contributions disponibles et des PCP par rapport aux prévisions initiales, respectivement de 1,55 milliard d'USD et 225 millions d'USD, et un programme de prêts et dons à 3,8 milliards d'USD exacerberait encore plus les risques mis en lumière dans le scénario révisé prévoyant un programme de prêts et dons à 3,5 milliards d'USD.
3. Plus particulièrement :
  - i) La hausse du solde non décaissé serait plus forte dans le scénario à 3,8 milliards d'USD que dans le scénario à 3,5 milliards d'USD. À la fin de FIDA14, la différence de solde non décaissé entre ces deux scénarios serait équivalente à un montant non décaissé supplémentaire de 460 millions d'USD.
  - ii) Pour maintenir un ratio de décaissement de 16% (y compris pour les prêts et dons relevant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne et les dons autres que ceux du Département de la gestion des programmes) dans le scénario fondé sur un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD, il faudrait accroître davantage les décaissements en valeur absolue, ce qui accentuerait la pression sur les besoins de liquidité à court terme.
  - iii) D'ici la fin de FIDA14 (2030), la hausse cumulée des décaissements se monterait à 439 millions d'USD par rapport au scénario révisé, ce qui se traduirait par un niveau de liquidité beaucoup plus faible, non conforme à l'ELM.
  - iv) L'augmentation des décaissements et des obligations au titre des emprunts conduirait à un relèvement de l'ELM dans le scénario d'un programme de prêts et dons à 3,8 milliards d'USD (selon la définition de la nouvelle Politique

de liquidité). Une ELM plus élevée entraînerait un accroissement des besoins d'emprunt, déclenchant un cercle vicieux.

- v) La limite de 35% du ratio d'endettement pourrait être franchie dès 2025, la première année de FIDA13.
- vi) L'épuisement du capital utilisable et l'endettement s'inscriraient alors sur des trajectoires plus pentues, une évolution qui ne correspond pas à celle présentée aux agences de notation et peut être perçue comme imprudente.

Tableau 2

**Principe du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources pour FIDA12**  
(en millions d'USD)

	<i>Reconstitution des ressources: montant cible</i>	<i>Reconstitution des ressources: montant révisé</i>
<b>Contributions, nettes de l'élément de libéralité des PCP</b>	<b>1 500</b>	<b>1 277</b>
<b>Montant total des dons</b>	<b>(750)</b>	<b>(550)</b>
<b>Compensation au titre du CSD</b>	<b>(88)</b>	<b>(88)</b>
<b>Initiative en faveur des pays pauvres très endettés</b>	<b>(18)</b>	<b>(18)</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(557)</b>	<b>(557)</b>
<b>Niveau minimum de reconstitution</b>	<b>Soutenable</b>	<b>Soutenable</b>

4. Comme le montre le tableau 2, le niveau soutenable des dons est calibré en fonction de la capacité résiduelle de couverture du niveau minimum de reconstitution des ressources. Si le volume des dons n'est pas soutenable, l'utilisation du capital s'accélère, de sorte que le stock de fonds propres utilisables s'érode plus rapidement jusqu'à atteindre des niveaux insoutenables. Il importe de noter que, si les contributions annoncées devaient se maintenir au niveau annoncé au 30 juin 2021, le principe de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources ne serait pas respecté. Par conséquent, si le montant des contributions effectivement reçues n'atteignait pas 1,3 milliard d'USD, le volume soutenable des dons du FIDA devrait être encore revu à la baisse.

## **B. Réduction du volume des ressources du SAFP et effet potentiel du solde par catégorie de revenu**

5. Les ressources allouées par l'intermédiaire du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) se composent des ressources de base du FIDA et du montant nominal total des PCP. Toute réduction de l'une de ces dimensions se répercute donc directement sur le montant des ressources allouées au titre du SAFP.
6. En d'autres termes, même si le FIDA, en accroissant le montant d'autres formes d'emprunt pour compenser le volume plus bas de PCP, pouvait atteindre le même niveau de programme de prêts et dons, la répartition de celui-ci en serait modifiée, car les ressources disponibles pour les pays par l'intermédiaire du MARE augmenteraient aux dépens du SAFP.

## **C. Révision du seuil convenu pour le ratio d'endettement**

7. Le ratio d'endettement (dette/fonds propres) a été défini dans le Cadre d'emprunt souverain et révisé dans le Cadre d'emprunt intégré afin d'aligner son calcul sur la définition figurant dans la Politique d'adéquation des fonds propres, mais aussi sur les bonnes pratiques du secteur et les méthodes des agences de notation de crédit. Le calcul ainsi obtenu est un peu plus prudent que sa définition précédente.
8. Dans un scénario de hausse des emprunts et de baisse de la part des ressources de base, le ratio d'endettement augmenterait plus vite.
9. Un tel scénario appellerait une révision de la limite des 35% au cours de FIDA13.

**D. Effet potentiel sur la note de crédit du FIDA**

10. Un affaiblissement des niveaux de fonds propres et de liquidité sur la base desquels les agences de notation ont émis leur note AA+ pourrait compromettre un futur relèvement de la note du FIDA, voire exposer l'institution à un risque de déclassement.
11. Si le montant effectif de la reconstitution des ressources était inférieur à son niveau cible, les agences de notation pourraient en déduire un recul du soutien apporté au FIDA par ses donateurs, un facteur important du maintien de la note actuelle.
12. Enfin, un accroissement des emprunts plus rapide que prévu affaiblirait le ratio d'endettement prudent qui sous-tend la bonne note de crédit attribuée au FIDA.